

Monsieur le Directeur

Poissy, le 4 janvier 2024

KEOLIS

18, rue de la Senette

78.955 Carrières sous Poissy

LRAR

Objet : la soussignée Carmen Florence Gazmuri Cherniak, demeurant au 22, place Savorgnan de Brazza 78300 Poissy, handicapée de membres inférieurs, signale un accident et demande le remboursement de son déambulateur cassé par le Bus N° 2. Elle explique ce qui suit après s'être rendue au Commissariat de Poissy le 4 janvier 2024 à 10h30.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous d'une part pour vous signaler un accident survenu le 1 janvier à 11h45 le 1 janvier 2024 sur la ligne du bus N° 2 à l'arrêt RONSARD.

Je suis handicapée de membres inférieurs, je ne peux pas me déplacer qu'avec l'aide de mon déambulateur avec sac des courses ; je sors tous les jours au Centre-ville dès mon domicile Cité HLM Beauregard vers arrêt le CEP ou Rue au Pain. De retour je le reprends à l'arrêt Les Ursulines et je descends arrêt Ronsard, ou si c'est le 3, à l'arrêt Lycée Le Corbusier ligne Les conducteurs de ces deux lignes me refusent la rampe et de manière journalière et récurrente. Et de surplus avec des phrases désobligeantes et pendant tout le trajet.

Cet accident survenu le 1 janvier ne se serait pas produit si le, et les chauffeurs, se donnaient le mal d'appuyer sur le bouton pour placer la rampe.

Étant donné le refus je suis descendue par LAPORTE DE DEVANT, question que le conducteur puisse me voir, je lui ai dit en plus, arrêtez-vous bien s'il vous plaît, ça se voit que je suis handicapée et, je descends lentement, d'abord le déambulateur ensuite moi appuyée sur lui. Le déambulateur s'est coincé, voir la photo et le bus a écrasé les 2 roues postérieures.

Mon déambulateur m'a coûté 249€, sans lui je ne peux pas marcher ni sortir et j'ai urgence d'être à nouveau autonome.

Je voudrais bien vivement d'une part, être remboursée dans les plus brefs délais et, d'autre part, qu'une obligation supplémentaire soit transmise aux conducteurs pour qu'ils respectent la loi et le protocole qui est formel pour aider les handicapés dans les transports en commun, car je subis de manière récurrente cet abus de tous les conducteurs de ces deux lignes de bus.

Afin d'appuyer ma demande avec des preuves en l'espèce, je vous adresse toutes les pièces justificatives :

1. Les 2 photos, la photo N°1 et N° 2.
2. Je vous adresse la facture.
3. Mon RIB.
4. Photocopie de ma carte d'identité.
5. Photocopie de ma carte d'invalidité de la MDPH
6. Photocopie de ma Carte Navigo.

Je vous remercie d'avance.

Respectueusement.

Carmen Florence Gazmuri Cherniak

22, place Savorgnan de Brazza

78300 Poissy

